

SCP MORTON & ASSOCIÉS, Avocats au Barreau de Guadeloupe, Saint-Martin, Saint-Barthélemy  
30 Rue Delgrès 97110 POINTE-À-PITRE Tél : 0590 82 32 45  
Doss n° 20180812/LRM/KL

**AVIS DE VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES**

En l'audience du JUGE DE L'EXECUTION du TRIBUNAL JUDICIAIRE au Palais de Justice de POINTE A PITRE aura lieu une adjudication LE JEUDI 10 DECEMBRE 2020 à 10 heures

Il sera procédé à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur des immeubles dont la désignation suit :

**A LA DEMANDE DE :**

**Maître Marie-Agnès DUMOULIN**, Mandataire Judiciaire, demeurant 07 Morne Ninine - La Marina - 97190 LE GOSIER.

**DESCRIPTION :**

Les biens et droits immobiliers, sis en la **Commune du LAMENTIN (97129)**, dans un ensemble immobilier dénommée « RÉSIDENCE LES PALMISTES », sur le lot numéro DEUX (2) édifié sur une parcelle sise au LAMENTIN (97129) formant le lot 20 du lotissement LA ROZIERE à Novis cadastré sous les relations suivantes :

Section	Numéro	Lieudit	Contenance
AZ	254	Novis	14a 73ca

L'appartement de type triplex (F6) comprend :

-Au rez-de-jardin : un balcon, une chambre, une grande pièce dans laquelle débouche d'escalier et une salle de bain.

-Au rez-de-chaussée (au niveau de la rue) : un séjour, une cuisine à l'américaine, une terrasse arrière.

-À l'étage : 4 chambres, un dégagement, une salle de bain.

Et les 224,65/1000èmes des parties communes générales.

Et le droit à la jouissance privative de la parcelle de terrain attenante d'environ 130 m<sup>2</sup>.

Un état descriptif de division et de règlement de copropriété dressé par Me CLERC, Notaire Associés à BAIE MAHAULT en date du 22/06/1994 publié au service de la publicité foncière de POINTE-À-PITRE le 12/07/1994 vol 1994P N°2463.

L'appartement est inoccupé.

**CONDITIONS DE LA VENTE :**

Tout intéressé peut prendre communication du cahier des conditions de vente au greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de POINTE A PITRE, sis au Palais de justice ou au cabinet de la SCP MORTON & ASSOCIÉS sur rendez-vous pris au 05 90 82 32 45.

Les enchères doivent être portées par ministère d'avocat inscrit au Barreau de Guadeloupe, Saint-Martin & Saint-Barthélemy.

Une seule visite des lieux sera organisée.

La vente aura lieu le **JEUDI 10 DECEMBRE 2020** en un seul lot sur la mise à prix de :

**CENT QUATRE VINGT CINQ MILLE EUROS  
(185000€)**

**Avec baisse de mise à prix immédiate de 20% en cas de carence d'enchères.**

**Frais en sus.**

Fait à Pointe-à-Pitre, le 20 Octobre 2020

Signé : *La SCP MORTON & ASSOCIÉS*  
représentée par Maître Louis-Raphaël MORTON

